

## GUIDE DES MESURES PROVISOIRES EN VUE DE LA REPRISE DES CÉLÉBRATIONS

### 1. COMMUNICATION DES MESURES

Toutes les mesures décidées seront communiquées à tous ceux qui participent au service religieux. Ces mesures seront affichées très clairement à l'entrée de l'église (à l'extérieur et à l'intérieur). Les mesures à afficher ailleurs seront discutées (par exemple, ce qui concerne la désinfection des mains avant la communion peut être affiché à l'avant, près du produit désinfectant). Les symboles clairs seront préférés aux longs textes difficiles à lire quand on est dans l'église. Les mesures pourront être publiées en temps voulu dans le journal paroissial. On évitera de les imprimer et de les distribuer.

#### *Grand nettoyage de Pâques*

Il est de coutume, dans de nombreuses églises, d'organiser un grand nettoyage peu avant Pâques. Il n'a probablement pas pu avoir lieu cette année. La réouverture des églises est l'occasion idéale pour un nettoyage en profondeur à l'eau et au savon. Comme il faut tout bouger, autant tout laver.

#### *Livres et livrets*

Il faut éviter les surfaces touchées. La distribution de livres de chants, de prospectus, de dépliants ou autres, sera interdite de même que leur transmission de main en main. Il faut absolument les retirer de l'église. Laisser des étagères de livres de chants avec un avis indiquant qu'on ne peut pas les utiliser, n'a pas de sens. Il est préférable de les ranger dans un endroit inaccessible pour éviter que les visiteurs les prennent par inadvertance ...

#### *Bénitiers*

Les bénitiers sont rendus inutilisables jusqu'à nouvel ordre.

#### *Sanitaires*

Les installations sanitaires dans l'église posent problème. On conseille de les fermer complètement. En cas d'impossibilité, une personne sera chargée de la désinfection systématique des toilettes, robinets et poignées de portes. Le matériel adéquat sera prévu.

### 2. PLAN DE CIRCULATION

Un examen attentif des éléments suivants sera nécessaire : où et comment faire entrer les fidèles dans l'église ? Comment se rendent-ils à leur chaise ? Quel déroulement de la circulation lors de la communion ? Où et comment se déroule la sortie ? Pour un respect de la distance sociale, il est préférable de différencier

porte d'entrée et porte de sortie. Il faudra également tenir compte de la distance des personnes assises par rapport à la file qui les longe lors de la communion. Dans certaines églises, seule une file sera possible alors que, normalement, on distribue la communion à deux endroits.

Une signalisation claire devra être établie, éventuellement à l'aide de panneaux de signalisation, d'un fléchage, d'autocollants, d'une délimitation des allées...

### 3. MESURES D'HYGIÈNE

Les personnes qui entrent dans l'église devront pouvoir se désinfecter les mains. Il faudra donc prévoir à chaque entrée des lieux de désinfection bien visibles. Par exemple, deux tables séparées avec des flacons de gel hydro-alcoolique, ou un distributeur accroché au mur ou à un poteau. Il faudra prévoir aussi un équipement de désinfection supplémentaire au cas où, par exemple, les fidèles qui vont à la communion doivent se désinfecter les mains (de préférence du gel hydro-alcoolique qui sèche rapidement dans l'allée de communion). Il ne faut pas oublier que le prêtre, les enfants de chœur et les lecteurs ont aussi besoin de gel hydro-alcoolique pour se désinfecter les mains.

Les désinfectants sont disponibles en pharmacie ou en société spécialisée dans ce type de matériel.

### 4. MESURES DE DISTANCIATION

Le respect d'une distance d'1,5 m dans tous les sens entre les personnes restera sans doute encore obligatoire pendant un certain temps. Il faudra réfléchir à sa mise en œuvre et bien l'expliquer.

#### *Chaises*

Une réflexion doit être menée localement sur les questions suivantes. Placerez-vous les chaises à 1,5 m l'une de l'autre avec enlèvement des chaises en trop ? Ou allez-vous 'scotcher' 3 chaises à côté de la chaise où une personne est autorisée à s'asseoir ? Allez-vous 'scotcher' une rangée de chaises sur deux jusqu'au fond de l'église ? Ou allez-vous tourner les chaises que l'on ne peut occuper ? Allez-vous travailler en ligne droite ou en zigzag ? Allez-vous mettre toutes les chaises les unes contre les autres dans les parties latérales pour ne laisser que le nombre de chaises autorisées dans la partie centrale ? Dans une petite église, on peut organiser une entrée d'un côté et une sortie de l'autre côté pour chaque rangée de chaises, donc pas d'allée centrale. Si l'église est pourvue de bancs (fixes), comment s'assurer que la distance sociale soit respectée et comment éviter que les gens doivent se croiser ?

### ***Files***

Il est recommandé d'indiquer d'une manière ou d'une autre, dans les allées centrale et latérales, des repères de distance d'1,5 m, pour les personnes qui font la file pour la communion ou l'offrande (des autocollants de sol ou du ruban de couleur existent). Voir aussi plus haut à la rubrique 'plan de circulation'.

### ***Familles***

Faut-il demander aux familles de respecter la distance entre les chaises, ou peuvent-elles prendre place ensemble ? Comment l'expliquer clairement ?

### ***Chœur et chantre***

Des règles de distanciation spécifiques s'appliquent aux chorales. Dans une chorale, les personnes qui chantent doivent maintenir entre elles une distance minimale de 8 mètres ! Cela sera vraisemblablement impossible à respecter ! Nos premières célébrations devront sans doute avoir lieu sans chorale, ou avec un seul chantre.

## **5. POUR LA CÉLÉBRATION ELLE-MÊME**

Si chaleureuse que soit la célébration souhaitée, nous ne pourrons pas nous donner la main lors du *Notre Père*, du moins dans un premier temps, lors de la reprise des célébrations, ni serrer les mains ou nous embrasser lors du don de la paix. Une certaine créativité est permise par un signe sans contact...

Une ou des personnes devront être désignées pour la gestion des diverses mesures. Au début, il faudra s'assurer que chacun connaît et applique les mesures, qu'il s'y retrouve dans les plans de circulation, qu'il sait ce qu'on attend de lui. Une aide est toujours bienvenue.

Pour l'instant, il n'est pas encore possible de se retrouver en groupe après la célébration. Il est interdit aussi de faire la conversation devant l'église tant que les rassemblements ne sont pas autorisés. Il est important d'impliquer la communauté des fidèles dans le processus.

Source : Diocèse d'Anvers

Traduction : Anne Delporte (secrétariat de la conférence épiscopale)

Adaptation et approbation : chanoine Joël Rochette, vicaire général